

RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 01092
Numéro SIREN : 399 268 002
Nom ou dénomination : FOUGERES DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 01/03/2018 sous le numéro de dépôt 1706



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/08/17 Durée 12 mois			Clôture au 31/08/16 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	20 674 542	9 234 310	11 440 231	9 007 941
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	138 418	75 525	62 893	63 050
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	75 939	75 525	413	570
FONDS COMMERCIAL (1)	62 479		62 479	62 479
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 875 258	9 158 784	7 716 473	7 964 925
TERRAINS	963 332	74 680	888 652	893 641
CONSTRUCTIONS	11 259 179	5 574 587	5 684 592	6 322 861
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	4 037 728	3 161 290	876 438	561 289
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	543 018	348 227	194 791	182 133
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	72 000		72 000	5 000
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	3 660 864		3 660 864	979 965
PARTICIPATIONS	2 650 000		2 650 000	
TITRES IMMOBILISES DIVERS	807 753		807 753	792 465
PRETS	151 050		151 050	153 595
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	52 060		52 060	33 904
ACTIF CIRCULANT	9 594 798	9 594 798	9 594 798	9 628 191
STOCKS ET EN-COURS	4 756 084		4 756 084	4 490 202
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	24 079		24 079	21 788
MARCHANDISES	4 732 004		4 732 004	4 468 413
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 095 898		1 095 898	837 095
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	62 064		62 064	69 966
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 033 834		1 033 834	767 129
CREANCES DIVERSES (3)	157 731		157 731	212 034
DISPONIBILITES	3 390 628		3 390 628	3 895 059
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	194 455		194 455	193 798
TOTAL GENERAL	30 269 341	9 234 310	21 035 030	18 636 133
(1) Dont droit au bail			12 619	11 402
(2) Dont à moins d'un an			162 590	203 817
(3) Dont à plus d'un an				

01706

DÉPÔT DU

01 MAR 2018

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Laurence GOYEC

Geneviève DURANTEAU

Rachel LEROUX

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

FOUGERES DISTRIBUTION

Route de Rennes
35133 LECOUSSE

S.A.S. au capital de 200 000 €
R.C.S. Rennes 399 268 002

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Septembre 2016 au 31 Août 2017

"Société en France"

Tél 02 40 92 66 00
Fax 09 55 27 66 00
■ cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier, 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123, 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée, Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700, RCS Nantes 330 356 700 000 22



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/08/17 Durée 12 mois	Clôture au 31/08/16 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	6 679 165	6 871 158
CAPITAL	200 000	200 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	979 082	979 082
RESERVES	3 624 848	3 933 909
RESERVE LEGALE	20 000	20 000
AUTRES RESERVES	3 604 848	3 913 909
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 584 077	1 490 939
PROVISIONS REGLEMENTEES	291 158	267 227
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	6 679 165	6 871 158
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		81 627
PROVISIONS POUR RISQUES		81 627
DETTES (1)	14 355 864	11 683 347
DETTES FINANCIERES (2)	8 041 649	5 702 017
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	7 169 727	4 790 898
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	871 921	911 118
DETTES D'EXPLOITATION	6 266 611	5 931 034
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 100 399	3 660 157
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 025 663	2 132 411
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	140 547	138 465
DETTES DIVERSES	47 603	50 294
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	45 575	48 262
AUTRES DETTES DIVERSES	2 028	2 032
TOTAL GENERAL	21 035 030	18 636 133
(1) Dont à plus d'un an	6 494 659	4 408 888
Dont à moins d'un an	7 861 205	7 274 458
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/08/17 Durée 12 mois	Clôture au 31/08/16 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	58 330 113	54 690 500
VENTES DE MARCHANDISES	57 039 029	53 859 033
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	866 989	612 355
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	57 906 019	54 471 389
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	70 888	58 758
REPRISES SUR PROVISIONS	142 095	3 772
TRANSFERTS DE CHARGES	68 881	20 749
AUTRES PRODUITS	142 228	135 830
CHARGES D'EXPLOITATION	55 442 506	51 976 489
ACHATS DE MARCHANDISES	45 307 691	42 901 199
VARIATION DES STOCKS	(223 670)	(344 604)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	75 797	70 946
VARIATION DES STOCKS	(2 291)	(3 708)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	3 551 108	3 225 817
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	900 474	705 961
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 668 056	3 383 581
CHARGES SOCIALES	1 092 323	1 026 698
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	943 173	946 859
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT		42 743
AUTRES CHARGES	129 842	20 991
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 887 606	2 714 011
PRODUITS FINANCIERS	30 344	57 991
PARTICIPATIONS		4
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	1 126	996
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	29 218	56 990
CHARGES FINANCIERES	136 481	137 609
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	136 481	137 609
RESULTAT FINANCIER	(106 136)	(79 617)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 781 470	2 634 393



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/08/17 Durée 12 mois	Clôture au 31/08/16 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	64 538	84 543
SUR OPERATIONS DE GESTION		30 150
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	64 538	54 393
CHARGES EXCEPTIONNELLES	84 146	98 180
SUR OPERATIONS DE GESTION	719	17 651
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	59 497	56 598
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	23 930	23 930
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(19 607)	(13 637)
PARTICIPATION DES SALAIRES	555 663	517 268
IMPOTS SUR LES BENEFICES	622 122	612 549
<i>Total des produits</i>	<i>58 424 996</i>	<i>54 833 035</i>
<i>Total des charges</i>	<i>56 840 919</i>	<i>53 342 096</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	1 584 077	1 490 939
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	8 400	8 200
Charges financières concernant les entreprises liées		

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a acquis l'ensemble des titres de la société civile « Capricorne » pour un montant de 2 650 k€. La société civile « Capricorne » est propriétaire d'un ensemble immobilier à l'entrée du parking du centre commercial.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	20 à 30 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 100 000 actions de 2 euros.

Fonds commercial

*Hypermarché	Fusion-absorption SO.DI.AL.FO le 01/12/2012	60 980
		60 980

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	134 306	4 113		138 419
Immobilisations corporelles	16 262 532	749 949	137 222	16 875 259
Immobilisations financières - titres	792 466	2 665 288		3 457 754
Immobilisations financières - créances	187 500	24 098	8 487	203 111
	17 376 803	3 443 448	145 709	20 674 542

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	71 256	4 270		75 526
Immobilisations corporelles	8 297 606	938 904	77 725	9 158 785
	8 368 862	943 174 (*)	77 725	9 234 311
(*) Dont dotation : . linéaire		765 062		
. dégressive		178 111		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	267 227	23 931		291 158
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	81 628		81 628	
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	60 468		60 468	
	409 323	23 931 (*)	142 096 (*)	291 158
(*) Dont : . exploitation			142 096	
. financier				
. exceptionnel		23 931		

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	81 628
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

Biens pris en crédit-bail **Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	203 111	12 620	190 491
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 095 899	950 999	144 900
Créances diverses	157 732	140 042	17 690
Charges constatées d'avance	194 455	194 455	
	1 651 197	1 298 116	353 081

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	17 678	17 678		
Emprunts bancaires (1)	7 152 050	1 032 597	3 790 461	2 328 991
Emprunts & dettes financières divers (2)	871 922	696 718	175 204	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	6 266 611	6 066 609		200 002
Dettes diverses	47 604	47 604		
Produits constatés d'avance				
	14 355 865	7 861 205	3 965 666	2 528 993
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				17 678
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				3 256 504
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				880 747
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				643 232

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	41 136 354
- Drive	4 257 515
- Station-service	12 388 477
- Restauration	123 673
	57 906 019

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	11
- Agents de maîtrise	16
- Employés	105
	132

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2015, qui s'élève à 174 808 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, et de recrutement.

Pour les salaires versés en 2016, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1er janvier 2017 au taux de 7 %.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 181 643 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Pénalités et amendes	719	
Cession et mises au rebut des immobilisations	59 497	64 539
Amortissements dérogatoires	23 931	
	84 147	64 539

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	200 002
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	355 661
	555 663

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère SODIFO.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	807 483
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-185 361
	622 122

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	134 172
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	143 381

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, mandat d'hypothéquer à première demande, nantissement des parts sociales de la SCI Capricorne) à hauteur de 7 152 049 euros au 31 août 2017.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements (facilités de caisse)	200 000	200 000

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen variable selon catégories) ;
- critère de turn-over du personnel : Faible ;
- table de mortalité : 2016.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 239 000 €

Entreprises liées

	LIEES	AVEC LIEN DE PARTICIPATION
Participations	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-
Prêts	-	-
Créances diverses	74 404	
Emprunts et dettes financières divers	643 232	-
Produits de participation	-	-
Autres produits financiers	-	-
Charges financières	8 400	-

Filiales & participations à plus de 50 %S.C.I. CAPRICORNE
Route de Rennes – RN 12
R.C.S.383 181 260

Capital	152.45
Capitaux propres autres que le capital	284 013
Quote-part du capital détenu	100%
Valeur brute des titres détenus	2 650 000
Valeur nette des titres détenus	2 650 000
Prêts et avances consentis	
Cautions & avals donnés	
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	50 000
Résultat du dernier exercice clos	17 030
Dividendes encaissés	

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

FOUGERES DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros
Siège social : Route de Rennes - Zone du Parc - 35133 LECOUSSE
399 268 002 RCS RENNES

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 22 FEVRIER 2018
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 584 077,07 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 584 077,07 euros
Un prélèvement sur les réserves - sur le compte "autres réserves"	615 922,93 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	2 200 000,00 euros
A titre de dividendes	2 200 000,00 euros
Soit 22,00 euros par action	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 66,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2017 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 2 199 934,00 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à



l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

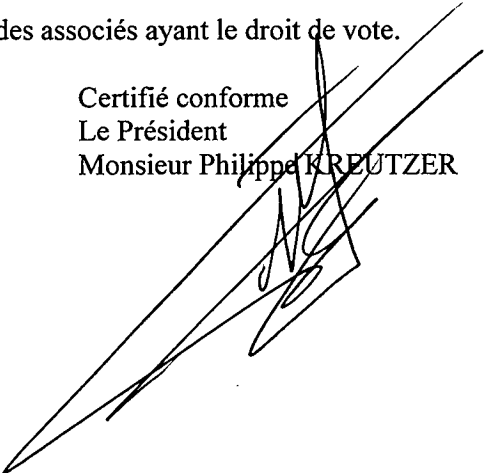
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende Eligible	Dividende non éligible
31/08/2014	1 900 000 €	100 000	57 €	1 899 943 €
31/08/2015	1 900 000 €	100 000	57 €	1 899 943 €
31/08/2016	1 800 000 €	100 000	54 €	1 799 946 €

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 22 février 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Philippe KREUTZER



Sacopal

5 rue Albert Londres
B.P. 20303
44303 Nantes Cedex 3
Tél. : 02 40 50 12 61
Fax : 01 57 67 47 32
sacopal@wanadoo.fr

FOUGERES DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 200 000 €uros
Siège social : Route de Rennes
35133 LECOUSSE

RCS RENNES 399 268 002

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 août 2017

FOUGERES DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 200 000 Euros

Siège social : Route de Rennes

35133 LECOUSSE

RCS RENNES 399 268 002

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2017

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FOUGERES DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 août 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société FOUGERES DISTRIBUTION à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous avons notamment procédé à des observations physiques lors de la prise d'inventaire, ainsi qu'à l'analyse de la cohérence et de la vraisemblance des fichiers de stocks servant de base à la comptabilisation de ce poste de bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société FOUGERES DISTRIBUTION à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

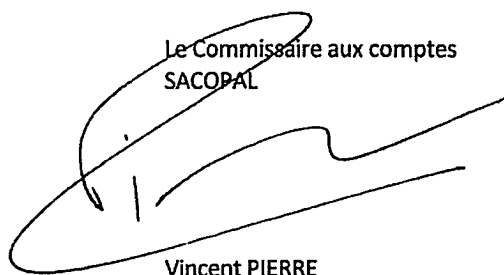
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 8 février 2018

Le Commissaire aux comptes
SACOPAL

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Vincent PIERRE

COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2017



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/08/17 Durée 12 mois			Clôture au 31/08/16 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	20 674 542	9 234 310	11 440 231	9 007 941
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	138 418	75 525	62 893	63 050
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	75 939	75 525	413	570
FONDS COMMERCIAL (1)	62 479		62 479	62 479
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 875 258	9 158 784	7 716 473	7 964 925
TERRAINS	963 332	74 680	888 652	893 641
CONSTRUCTIONS	11 259 179	5 574 587	5 684 592	6 322 861
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	4 037 728	3 161 290	876 438	561 289
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	543 018	348 227	194 791	182 133
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	72 000		72 000	5 000
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	3 660 864		3 660 864	979 965
PARTICIPATIONS	2 650 000		2 650 000	
TITRES IMMOBILISES DIVERS	807 753		807 753	792 465
PRETS	151 050		151 050	153 595
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	52 060		52 060	33 904
ACTIF CIRCULANT	9 594 798		9 594 798	9 628 191
STOCKS ET EN-COURS	4 756 084		4 756 084	4 490 202
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	24 079		24 079	21 788
MARCHANDISES	4 732 004		4 732 004	4 468 413
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 095 898		1 095 898	837 095
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	62 064		62 064	69 966
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 033 834		1 033 834	767 129
CREANCES DIVERSES (3)	157 731		157 731	212 034
DISPONIBILITES	3 390 628		3 390 628	3 895 059
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	194 455		194 455	193 798
TOTAL GENERAL	30 269 341	9 234 310	21 035 030	18 636 133
(1) Dont droit au bail			12 619	11 402
(2) Dont à moins d'un an			162 590	203 817
(3) Dont à plus d'un an				


BILAN

PASSIF	Clôture au 31/08/17 Durée 12 mois	Clôture au 31/08/16 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	6 679 165	6 871 158
CAPITAL	200 000	200 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	979 082	979 082
RESERVES	3 624 848	3 933 909
RESERVE LEGALE	20 000	20 000
AUTRES RESERVES	3 604 848	3 913 909
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 584 077	1 490 939
PROVISIONS REGLEMENTEES	291 158	267 227
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	6 679 165	6 871 158
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		81 627
PROVISIONS POUR RISQUES		81 627
DETTES (1)	14 355 864	11 683 347
DETTES FINANCIERES (2)	8 041 649	5 702 017
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	7 169 727	4 790 898
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	871 921	911 118
DETTES D'EXPLOITATION	6 266 611	5 931 034
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 100 399	3 660 157
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 025 663	2 132 411
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	140 547	138 465
DETTES DIVERSES	47 603	50 294
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	45 575	48 262
AUTRES DETTES DIVERSES	2 028	2 032
TOTAL GENERAL	21 035 030	18 636 133
(1) Dont à plus d'un an	6 494 659	4 408 888
Dont à moins d'un an	7 861 205	7 274 458
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		


COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/08/17 Durée 12 mois	Clôture au 31/08/16 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	58 330 113	54 690 500
VENTES DE MARCHANDISES	57 039 029	53 859 033
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	866 989	612 355
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	57 906 019	54 471 389
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	70 888	58 758
REPRISES SUR PROVISIONS	142 095	3 772
TRANSFERTS DE CHARGES	68 881	20 749
AUTRES PRODUITS	142 228	135 830
CHARGES D'EXPLOITATION	55 442 506	51 976 489
ACHATS DE MARCHANDISES	45 307 691	42 901 199
VARIATION DES STOCKS	(223 670)	(344 604)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	75 797	70 946
VARIATION DES STOCKS	(2 291)	(3 708)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	3 551 108	3 225 817
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	900 474	705 961
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 668 056	3 383 581
CHARGES SOCIALES	1 092 323	1 026 698
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	943 173	946 859
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT		42 743
AUTRES CHARGES	129 842	20 991
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 887 606	2 714 011
PRODUITS FINANCIERS	30 344	57 991
PARTICIPATIONS		4
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	1 126	996
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	29 218	56 990
CHARGES FINANCIERES	136 481	137 609
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	136 481	137 609
RESULTAT FINANCIER	(106 136)	(79 617)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 781 470	2 634 393



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/08/17 Durée 12 mois	Clôture au 31/08/16 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION SUR OPERATIONS EN CAPITAL	64 538 64 538	84 543 30 150 54 393
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION SUR OPERATIONS EN CAPITAL DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	84 146 719 59 497 23 930	98 180 17 651 56 598 23 930
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(19 607)	(13 637)
PARTICIPATION DES SALAIRES	555 663	517 268
IMPOTS SUR LES BENEFICES	622 122	612 549
<i>Total des produits</i>	<i>58 424 996</i>	<i>54 833 035</i>
<i>Total des charges</i>	<i>56 840 919</i>	<i>53 342 096</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	1 584 077	1 490 939
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées	8 400	8 200

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a acquis l'ensemble des titres de la société civile « Capricorne » pour un montant de 2 650 k€. La société civile « Capricorne » est propriétaire d'un ensemble immobilier à l'entrée du parking du centre commercial.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	20 à 30 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 100 000 actions de 2 euros.

Fonds commercial

*Hypermarché	Fusion-absorption SO.DI.AL.FO le 01/12/2012	60 980
		60 980

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	134 306	4 113		138 419
Immobilisations corporelles	16 262 532	749 949	137 222	16 875 259
Immobilisations financières - titres	792 466	2 665 288		3 457 754
Immobilisations financières - créances	187 500	24 098	8 487	203 111
	17 376 803	3 443 448	145 709	20 674 542

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	71 256	4 270		75 526
Immobilisations corporelles	8 297 606	938 904	77 725	9 158 785
	8 368 862	943 174 (*)	77 725	9 234 311
(*) Dont dotation : . linéaire		765 062		
. dégressive		178 111		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	267 227	23 931		291 158
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	81 628		81 628	
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	60 468		60 468	
	409 323	23 931 (*)	142 096 (*)	291 158
(*) Dont : . exploitation			142 096	
. financier				
. exceptionnel		23 931		

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	81 628
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

Biens pris en crédit-bail**Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	203 111	12 620	190 491
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 095 899	950 999	144 900
Créances diverses	157 732	140 042	17 690
Charges constatées d'avance	194 455	194 455	
	1 651 197	1 298 116	353 081

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	17 678	17 678		
Emprunts bancaires (1)	7 152 050	1 032 597	3 790 461	2 328 991
Emprunts & dettes financières divers (2)	871 922	696 718	175 204	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	6 266 611	6 066 609		200 002
Dettes diverses	47 604	47 604		
Produits constatés d'avance				
	14 355 865	7 861 205	3 965 666	2 528 993
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				17 678
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				3 256 504
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				880 747
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				643 232

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	41 136 354
- Drive	4 257 515
- Station-service	12 388 477
- Restauration	123 673
	57 906 019

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	11
- Agents de maîtrise	16
- Employés	105
	132

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2015, qui s'élève à 174 808 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, et de recrutement.

Pour les salaires versés en 2016, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1er janvier 2017 au taux de 7 %.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 181 643 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Pénalités et amendes	719	
Cession et mises au rebut des immobilisations	59 497	64 539
Amortissements dérogatoires	23 931	
	84 147	64 539

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	200 002
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	355 661
	555 663

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère SODIFO.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	807 483
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-185 361
	622 122

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	134 172
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	143 381

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, mandat d'hypothéquer à première demande, nantissement des parts sociales de la SCI Capricorne) à hauteur de 7 152 049 euros au 31 août 2017.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements (facilités de caisse)	200 000	200 000

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen variable selon catégories) ;
- critère de turn-over du personnel : Faible ;
- table de mortalité : 2016.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 239 000 €

Entreprises liées

	LIEES	AVEC LIEN DE PARTICIPATION
Participations	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-
Prêts	-	-
Créances diverses	74 404	
Emprunts et dettes financières divers	643 232	-
Produits de participation	-	-
Autres produits financiers	-	-
Charges financières	8 400	-

Filiales & participations à plus de 50 %S.C.I. CAPRICORNE
Route de Rennes - RN 12
R.C.S.383 181 260

Capital	152.45
Capitaux propres autres que le capital	284 013
Quote-part du capital détenu	100%
Valeur brute des titres détenus	2 650 000
Valeur nette des titres détenus	2 650 000
Prêts et avances consentis	
Cautions & avals donnés	
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	50 000
Résultat du dernier exercice clos	17 030
Dividendes encaissés	

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.